



Une énergie locale pour un avenir durable.

2025

Rapport
annuel

Rédaction
Monthey Energies SA

Conception et design
Agence Bocom

Photos
Déclic Photographie, Inera, Shutterstock

Impression
Imprimerie Montfort

Sommaire

- 6** Message du président du Conseil d'administration
- 7** Message du directeur
- 8** Chiffres clés 2025
- 9** Finance
- 10** Zone d'activités
- 11** Structure de la Société
- 12** Mise en œuvre du Mantelerlass
- 15** Réseau électrique
- 16** Métrologie & contrôles OIBT
- 17** Production solaire
- 18** Développement durable
- 20** Solutions énergétiques
- 21** Interview : Notre nouveau système de facturation





Glossaire

Puissance

kW › Kilowatt
MW › Mégawatt
kVA › Kilovolt-ampères

Énergie

kWh › Kilowattheure
MWh › Mégawattheure

Abréviations

MT › Moyenne Tension
BT › Basse Tension
GO › Garanties d'origine

LApEl

› Loi sur l'Approvisionnement en Électricité

LEne

› Loi sur l'Énergie

Montelerglass

› Acte modificateur unique d'un ensemble de lois liées à l'énergie, l'approvisionnement électrique, l'encouragement de la production et des garanties d'origine, la sécurité électrique du pays, notamment en hiver ainsi que l'organisation de la branche.

Remarque : Le genre masculin est utilisé dans ce rapport comme nom générique, c'est-à-dire qu'il englobe le féminin afin d'alléger le texte.



Message du président

Fabien Girard

Chers actionnaires,
Chers partenaires,
Chères collaboratrices, chers collaborateurs,

L'exercice écoulé s'inscrit dans la continuité du travail engagé depuis la création de Monthey Energies SA, avec une attention toute particulière posée sur l'évolution des bases légales encadrant le secteur énergétique.

L'entrée en vigueur du Mantelerlass renforce nos responsabilités et nos exigences vis-à-vis des clients et citoyens : garantir la sécurité d'approvisionnement, accompagner le développement des énergies renouvelables décentralisées et maintenir une qualité de service irréprochable, dans un cadre économique maîtrisé.

Grâce aux investissements réalisés ces dernières années et à l'engagement de nos équipes, Monthey Energies SA aborde ces défis avec confiance et pragmatisme.

Notre rôle de GRD de proximité reste central. La modernisation continue des infrastructures et le développement d'outils numériques nous permettent de rester proches du terrain, tout en préparant activement l'avenir énergétique en accompagnant les citoyens.

La consolidation des relations avec les communes voisines revêt une importance particulière. Le renforcement de notre pôle régional en développement durable confirme la volonté de Monthey Energies SA d'être un partenaire fiable, agile et à l'écoute des collectivités. Ces collaborations renforcent la cohérence des actions menées à l'échelle régionale et affirment notre rôle d'acteur chablaisien de référence dans la transition énergétique.

Enfin, la satisfaction de l'ensemble de nos partenaires – autorités, communes, partenaires institutionnels et industriels, clientes et clients – demeure au cœur de nos priorités.

Les retours dont nous bénéficions légitimement notre confiance ainsi que les choix stratégiques que nous avons opérés dès la création de la société, au bénéfice de Monthey et de l'ensemble du Chablais.

Je tiens à remercier chaleureusement la commune de Monthey, ses autorités, nos partenaires, ainsi que toutes les personnes avec lesquelles nous avons eu le plaisir de collaborer durant l'année. Ma gratitude va également à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de Monthey Energies SA, aux apprentis, à la direction et au Conseil d'administration, pour leur engagement et leur professionnalisme. Je soulignerai également le bel état d'esprit positif qui anime notre Société.

C'est avec fierté et confiance que je signe ce rapport annuel, convaincu que Monthey Energies SA dispose de bases solides pour poursuivre son développement au service de la région et de ses habitants.

Longue vie à Monthey Energies SA !



Message du directeur

Sébastien Mariéthoz

Depuis sa création en 2023, Monthey Energies SA évolue dans un environnement exigeant, marqué par l'accroissement rapide de l'électrification et des productions renouvelables, ainsi que par des attentes croissantes de la part des clients, des collectivités et du législateur.

L'année 2025 a constitué une étape décisive pour notre entreprise. Les équipes ont pleinement fait valoir leur expertise en mettant en œuvre les exigences de la nouvelle loi sur l'électricité. Celle-ci a nécessité que nous adaptions en profondeur nos pratiques et nos planifications. En parallèle, nous renforçons en permanence l'infrastructure de réseau électrique, garantissant la fiabilité et la résilience face à l'évolution continue des usages.

Cette année, le renforcement de nos équipes a été un axe majeur de notre développement. Nous avons amorcé l'internalisation de nos prestations RH, une décision stratégique qui nous permet de mieux accompagner nos collaborateurs et de créer un environnement de travail toujours plus agile et motivant. En intégrant cette gestion au sein de notre organisation, nous renforçons notre culture d'entreprise fondée sur la collaboration, la compétence et la proximité.

Un autre défi majeur de cette année a été la gestion des changements législatifs fédéraux dans le domaine de l'énergie, auxquels nous avons dû répondre avec agilité et prévoyance. Les réformes liées au Mantelerlass, qui redéfinissent les cadres réglementaires de notre secteur, nous ont imposé de nouveaux devoirs.

Nous avons en plus abordé ces évolutions législatives comme une occasion de renforcer notre rôle de prestataire régional dans la transition énergétique.

En 2025, nous avons ainsi intensifié nos investissements dans le déploiement d'infrastructures de bornes de recharge pour véhicules électriques, contribuant ainsi activement à la mise en place de l'infrastructure nécessaire pour accompagner l'essor de la mobilité verte. Ces bornes, principalement installées dans des parkings publics et résidentiels, viennent compléter notre offre de services et répondent à la demande croissante des consommateurs et entreprises pour des solutions de recharge fiables et accessibles. En parallèle, nous avons développé plusieurs installations de production photovoltaïque sur des sites clés, renforçant ainsi notre portefeuille de production propre. Il nous permet non seulement de diversifier nos sources de production, mais aussi de contribuer à la décarbonisation énergétique.

Nous avons intensifié notre accompagnement des municipalités et citoyens du district dans la mise en œuvre de projets énergétiques et de développement durable... En renforçant cet accompagnement, Monthey Energies SA poursuit son objectif de contribuer activement à la dynamisation et à la durabilité du tissu local, en permettant aux communes de devenir des acteurs proactifs de la transition énergétique.

Je tiens à exprimer ma plus profonde reconnaissance à tous nos collaborateurs, à nos administrateurs et politiques, ainsi qu'à nos partenaires. Votre confiance, votre soutien et votre engagement sont des facteurs essentiels qui nous permettent de rester ambitieux et résilients face aux défis de demain. Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour une structure agile, pérenne et locale.

Chiffres clés 2025

11'664

clients

32

collaborateurs dont 2 apprentis
électricien de réseau

20'846

KCHF de chiffre d'affaires

6.2

GWh d'énergie renouvelable
transformée sur notre réseau

47'701

factures (acomptes et décomptes)

345

km de câbles

68.73

GWh d'énergie livrée

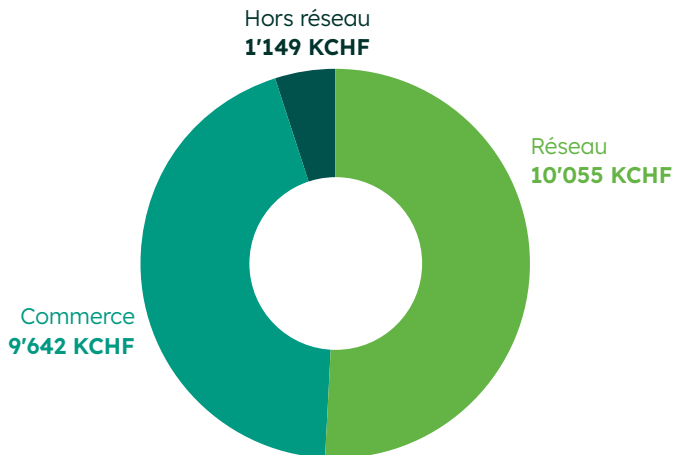
113

stations transformatrices

200'000

km parcourus grâce aux bornes de recharge

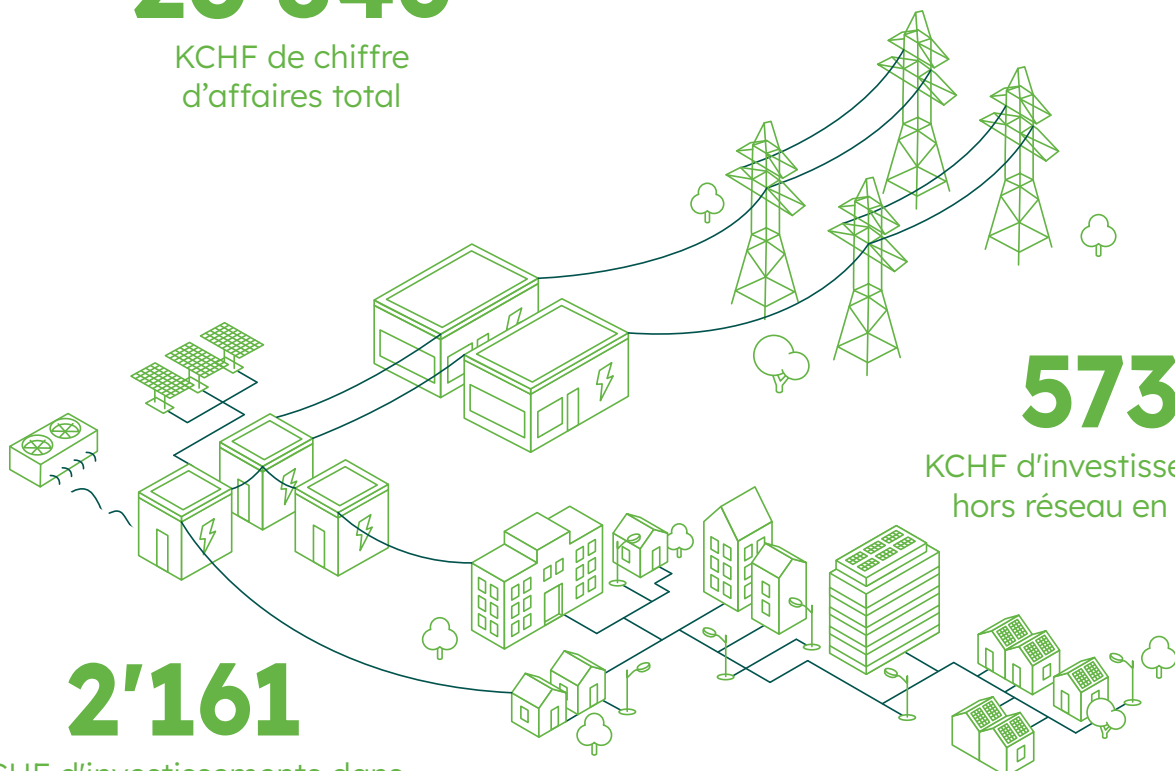
Finance en quelques chiffres



Le total du bilan s'élève à **17'588 KCHF**. La valeur nette des fonds propres au 31 décembre 2025 est de **3'940 KCHF** correspondant à 22 % du total du bilan

20'846

KCHF de chiffre d'affaires total



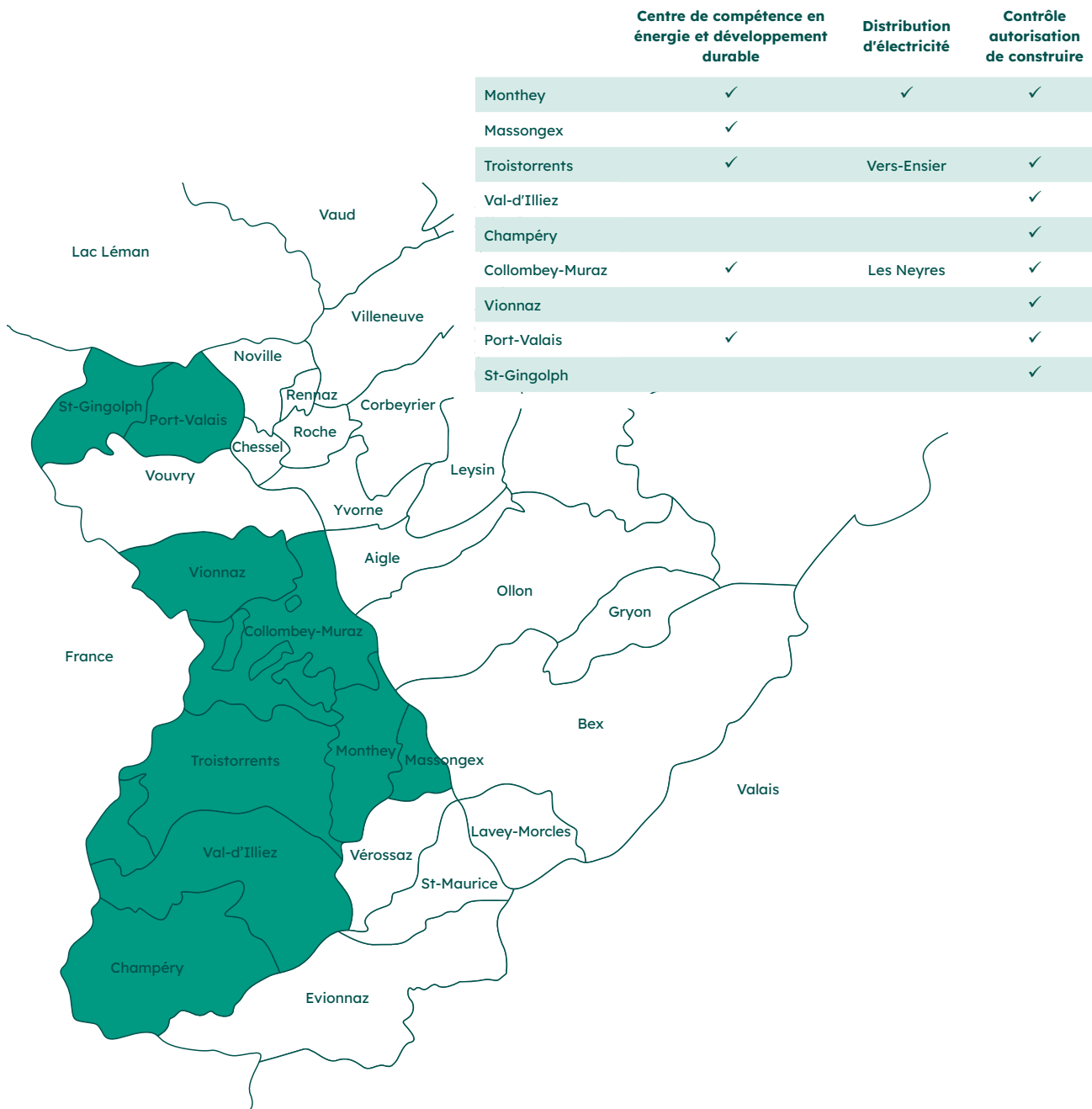
573

KCHF d'investissements hors réseau en 2025

2'161

KCHF d'investissements dans le réseau électrique en 2025

Zone d'activités



Structure de la Société

L'actionnaire unique de Monthey Energies SA est la Ville de Monthey. Son Conseil d'administration est composé de 4 représentants du Conseil municipal et de 3 représentants externes.

Composition du Conseil d'administration

De gauche à droite :

Thierry Cornut Membre

Pierre Contat Membre, membre du Conseil municipal

Aferdita Bogiqi Vice-présidente, membre du Conseil municipal

Nicolas Herold Membre

Gaëtan Cherix Membre

Karine Bressan Membre, membre du Conseil municipal

Fabien Girard Président, membre du Conseil municipal

Manque : **Evelyne Scaletta** Secrétaire du Conseil d'administration (hors Conseil d'administration).



Composition de la Direction

Sébastien Mariéthoz Directeur

Bastien Meier Directeur-adjoint



Mise en œuvre du Mantelerlass

En juin 2024, le peuple suisse a marqué un tournant décisif dans la politique énergétique en approuvant la loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (Mantelerlass). Cette réforme d'un ensemble de lois vise à sécuriser l'approvisionnement électrique, développer les énergies renouvelables et encourager la réduction des consommations. Face à ces exigences, comment Monthey Energies SA a-t-elle relevé le défi ?

Transparence et rigueur : notre comptabilité adaptée

Le Mantelerlass a renforcé les exigences en matière d'approvisionnement de base, segment réservé aux clients captifs. Parmi les principales obligations : séparer comptablement l'approvisionnement de base des autres activités, assurer une transparence des coûts et intégrer une part minimale d'électricité renouvelable indigène. Pour y répondre, nous avons procédé à une révision complète de notre comptabilité analytique.

Des factures uniformes pour tous nos clients

La loi impose également une clarification et uniformisation des factures. Notre logiciel de facturation a été adapté pour refléter ces exigences. Avec plus de 90 % de compteurs intelligents installés, la majorité des clients peuvent prendre connaissance, via le portail client, de leurs consommations électriques, quart d'heure après quart d'heure. En cas de déménagement vers notre zone de desserte, les intitulés de factures resteront identiques.

Économies d'électricité mesurables et durables

Parmi les axes du Mantelerlass, les distributeurs doivent démontrer des économies d'électricité. Entre le 1^{er} janvier 2022

et le 31 décembre 2024, notre entreprise a enregistré près de 6 MWh d'économies, soient la consommation électrique d'environ 1'300 ménages, répondant ainsi à nos obligations réglementaires jusqu'à fin 2028. Ce résultat a été rendu possible grâce à un accompagnement proactif des communes partenaires, à la modernisation de certaines stations transformatrices ainsi qu'à la rénovation progressive de l'éclairage public. L'objectif est maintenant de structurer ces démarches ponctuelles en modèle d'affaires gagnant-gagnant.

Solaire : encourager la production locale

La loi encourage fortement le développement de l'énergie photovoltaïque. Dans ce contexte, nous continuons d'investir dans la production solaire sur notre territoire, qui représente aujourd'hui 6 % de notre approvisionnement en électricité. La réglementation prévoit également la reprise de l'électricité injectée par des tiers, avec une rémunération encadrée et possiblement alignée sur les prix du marché. Pour simplifier le modèle et soutenir nos producteurs locaux, nous avons choisi de maintenir un prix de revient fixe pour 2026.

Mobilisation collective pour relever les défis

La mise en œuvre du Mantelerlass a représenté un véritable défi pour notre entreprise, bouleversant nos fonctionnements internes, nos planifications et certaines habitudes de travail. Grâce à la mobilisation et à la coordination de plusieurs équipes – techniques, administratives et commerciales – nous avons pu relever ces mises en conformité avec efficacité et engagement envers notre clientèle montheyssanne.

La loi encourage fortement le développement de l'énergie photovoltaïque. Dans ce contexte, nous continuons d'investir dans la production solaire sur notre territoire, qui représente aujourd'hui 6 % de notre approvisionnement en électricité.



Réseau électrique

En 2025, Monthey Energies SA a poursuivi la modernisation de son réseau électrique, garantissant un approvisionnement fiable et résilient pour l'ensemble de sa zone de desserte. Nos infrastructures ont été optimisées, certains équipements obsolètes remplacés, et la flexibilité du réseau renforcée afin de répondre à la croissance continue de la demande électrique et aux besoins des clients.

Le réseau répond aux besoins du territoire

Sur le terrain, 33 nouveaux raccordements de maisons et d'immeubles ont été réalisés, tandis que les 41 raccordements provisoires témoignent d'une activité de chantier soutenue, qui se traduira prochainement par de nouvelles connexions pérennes. Dix caissons de distribution supplémentaires ont été déployés, remplaçant certains équipements vétustes et améliorant la flexibilité du réseau.

Dans cette dynamique, l'alimentation électrique de l'ancien site industriel de Giovanola a été assainie afin de répondre aux nouvelles exigences techniques et normatives. Cette intervention contribue à sécuriser et améliorer la distribution d'électricité nécessaire aux activités industrielles et commerciales du site.

Des investissements ciblés pour renforcer la résilience et maîtriser les coûts

Au niveau des stations transformatrices, 7 stations jugées obsolètes ou redondantes ont été supprimées. Ceci s'inscrit dans une stratégie de rationalisation visant à réduire les coûts d'entretien tout en améliorant la fiabilité globale du réseau. Parallèlement, les équipements de 6 stations ont été renouvelés ou mis à niveau.

Concernant les lignes de moyenne tension, l'année 2025 a été marquée par une réorganisation ciblée du réseau. Plusieurs lignes obsolètes ont été supprimées afin de réduire les points de vulnérabilité. De nouveaux câbles ont été posés pour renforcer les zones à forte demande ou exposées à des risques de surcharge. Au total, 1,6 kilomètre de câbles souterrains a été renouvelé.

Ces travaux ont été planifiés et coordonnés de manière étroite entre les différents corps de métiers de Monthey Energies SA. L'environnement de travail s'avère parfois contraignant et nécessite une grande capacité d'adaptation et une expertise technique éprouvée.

Une avancée notable en 2025 a été réalisée avec l'acquisition d'une génératrice mobile de 200 kVA, déployable rapidement sur le terrain afin d'assurer une alimentation électrique temporaire en cas d'interruption, ou de travaux de maintenance conséquents. Cet équipement renforce encore la capacité de Monthey Energies SA à assurer l'approvisionnement en électricité pour les clients face aux situations imprévues.

Répondre aux besoins futurs grâce aux outils numériques

Les investissements réalisés sur le réseau en 2025 s'inscrivent dans une logique de planification à moyen et long terme. Aussi, Monthey Energies SA a engagé l'implémentation d'un logiciel de simulation du réseau. Cet outil s'appuiera sur les données issues des compteurs intelligents afin d'analyser la demande réelle et de tenir compte de l'évolution future des usages et des charges dans nos planifications. L'enjeu est de dimensionner l'infrastructure de façon adéquate, pour cibler les investissements et assurer leur rentabilité.

Pour 2026, les objectifs sont clairs : poursuivre la modernisation des stations transformatrices, renforcer la capacité du réseau à absorber les charges futures et développer nos outils numériques pour une gestion toujours plus proactive. Ces actions visent à assurer une distribution efficace et fiable de l'électricité, dans un cadre économiquement maîtrisé, au service des habitants et des activités de notre zone de desserte.

Métrologie & OIBT

Le secteur métrologie et contrôles OIBT s'assure de la conformité des installations électriques alimentées par le réseau, garantit la fiabilité de la mesure des quantités d'électricité consommées ou injectées dans le réseau ainsi que celle de la consommation d'eau. Il veille également à la sécurité des collaborateurs. Ces missions répondent directement aux obligations du distributeur d'électricité et d'employeur moderne.

Conformité réglementaire et suivi des installations

Conformément à l'Ordonnance sur les Installations électriques à Basse Tension (OIBT), Monthey Energies SA veille au dépôt des rapports de sécurité pour l'ensemble des installations raccordées à son réseau. Cette mission implique une coordination étroite avec les propriétaires, les entreprises d'installations électriques et des entreprises de contrôle, tant pour les contrôles périodiques que pour les nouvelles constructions, installations photovoltaïques ou bornes de recharge.

En 2025, plus de 8'200 documents OIBT ont été traités, reçus ou émis. Ce volume, en progression constante, reflète le dynamisme des constructions et le développement soutenu des installations solaires sur le territoire. Au-delà de la charge administrative, cette activité traduit une exigence constante : s'assurer de la sécurité des installations et de la conformité réglementaire sur l'ensemble de la zone de desserte.

Une infrastructure de comptage largement digitalisée

La métrologie est garante de la mesure et de la donnée électrique. À fin 2025, le parc comprend environ 11'600 compteurs intelligents, soit 92 % du parc de compteurs installés. Ces appareils transmettent les données de consommation au quart d'heure, permettant l'affichage des courbes de charge dans le portail client, une facturation précise et le développement de solutions énergétiques. À noter que 59 %, soit 1'800 compteurs d'eau, sont également télérelevés.

Chaque jour, l'équipe de métrologie s'assure de la bonne remontée des données, de leur intégrité et de leur exportation aux différents destinataires. Les clients peuvent consulter leur consommation détaillée via le portail en ligne, actif depuis 2025. Déjà 10 % d'entre eux y sont inscrits, accédant à leurs courbes de charge, factures et services administratifs.

Dans ce rôle de garant de la donnée, la métrologie organise également la cession des GO pour le marquage de l'électricité conformément à la LApEl. Chaque kilowattheure produit localement bénéficie d'une garantie d'origine rachetée et valorisée par Monthey Energies SA. Ce choix, volontaire, permet de soutenir concrètement la production régionale.

Sécurité des collaborateurs

Le secteur assume enfin la coordination de la santé et sécurité au travail. En 2025, un logiciel dédié a été déployé afin de centraliser le suivi des équipements de protection individuelle, du matériel, des formations et des autorisations. L'ensemble du personnel, y compris administratif, a par ailleurs suivi une formation de premiers secours. Cette démarche structurée vise à garantir des conditions de travail sûres pour le personnel.

En conjuguant conformité, fiabilité des données et sécurité, le secteur métrologie et contrôles OIBT contribue directement à la robustesse de l'infrastructure énergétique locale. Le renforcement du concept de sécurité interne figure parmi les priorités, dans une logique d'amélioration continue et de professionnalisation constante.

Production solaire

Des collaborations durables pour une énergie locale

Monthey Energies SA développe ses installations notamment via un modèle de contracting : des tiers mettent leur toiture à disposition, tandis que l'entreprise finance, réalise et exploite les installations. En moyenne, près de 1 Mwc est ainsi installé chaque année, soit l'équivalent de la consommation d'environ 220 ménages. Un exemple de cette dynamique est la mise en service de l'installation Bioark 3, qui se caractérise avec un très haut taux d'autoconsommation.

Ces partenariats avec des PPE, des entreprises et des entités publiques permettent d'augmenter progressivement la production locale tout en apportant, lorsque cela est pertinent, un soutien technique et financier lors de rénovations ou de nouvelles constructions. Cette approche contribue à la fois à la transition énergétique et à l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments.

Un signal fort en 2025

L'année 2025 marque un jalon symbolique : pour la première fois sur la zone de desserte, la production locale a ponctuellement dépassé la consommation. Durant trois quarts d'heure au mois de juin, le réseau montheysan a ainsi injecté de l'électricité vers l'ensemble de la région. Ces moments illustrent la montée en puissance progressive du solaire local et l'évolution du réseau vers un système plus résilient.

Une dynamique continue

Après la forte demande observée ces dernières années, le photovoltaïque bénéficie aujourd'hui de conditions-cadres favorables : la baisse des coûts d'installation, conjuguée aux mécanismes de soutien fédéraux, renforce la viabilité économique des projets. En cohérence avec ses objectifs, les investissements solaires se poursuivront en 2026 avec plusieurs projets d'envergure - Garage des Ilettes, PPE Chili et Pyramides A&D, Théâtre du Crochetan et Home les Tilleuls.

Réalisations 2025 :

Bâtiments communaux



144 kWc = 42 ménages équivalent

MABILLON V - ÉCOLE



53 kWc = 15 ménages équivalent

MABILLON V - UAPE



53 kWc = 15 ménages équivalent

SIMPLON 10



22 kWc = 6 ménages équivalent

EXTENSION TONKIELLE



235 kWc = 67 ménages équivalent

BIOARK 3

Développement durable

Accompagner les communes dans la transition énergétique constitue une mission stratégique pour Monthey Energies SA. En tant que partenaire de confiance, elle met à disposition ses compétences tant en matière d'énergie que de climat. Son action s'adresse aux personnes qui font vivre les communes : habitants, collaborateurs communaux, autorités politiques et entreprises. Par un accompagnement de proximité, Monthey Energies SA contribue à atteindre les objectifs énergétiques et climatiques grâce à des actions concrètes et adaptées aux réalités locales.

Accompagnement des communes

Monthey Energies SA accompagne 5 communes chablaisiennes dans le cadre de mandats de délégué à l'énergie. La présence régulière d'un délégué à l'énergie au sein des administrations communales permet un travail étroit avec les services et les autorités. En 2025, cet accompagnement a notamment porté sur la mise à jour des bases de données énergétiques du parc bâti pour 3 communes, sur la mise en place de suivi des consommations des bâtiments communaux à Port-Valais ou encore la planification des futures installations photovoltaïques sur les toitures communales à Troistorrents. Ce soutien sur-mesure est adapté à la vision et aux besoins propres à chaque commune.

Des constructions performantes et confortables

Le secteur appuie également les communes dans l'établissement d'autorisations de construire, en veillant à l'application des normes énergétiques. En 2025, la loi cantonale sur l'énergie et son ordonnance, nouvellement en vigueur, constituent un défi pour les collectivités. Devenue complexe, de nouvelles communes chablaisiennes ont sollicité cette prestation. Monthey Energies SA a ainsi accompagné 8 communes, contrôlé environ 130 dossiers et suivi près de 30 chantiers.

Au-delà de l'aspect réglementaire, ces contrôles visent à garantir la qualité énergétique des constructions et rénovations. Pour les propriétaires et les occupants, ils contribuent à des bâtiments mieux isolés, moins énergivores et plus confortables.

Conseil et sensibilisation de la population

La ligne de conseil énergie permet aux habitants des communes partenaires de bénéficier de conseils personnalisés gratuits sur les économies d'énergie, la rénovation des bâtiments et les énergies renouvelables. En complément, des actions de sensibilisation, telles que des ateliers et des événements, renforcent la compréhension des enjeux énergétiques et encouragent le passage à l'action. En 2025, 15 événements ont été organisés sur ce thème et 172 propriétaires ont été accompagnés dans leurs démarches.

Ces prestations de planification, contrôle et accompagnement renforcent la politique énergétique régionale. L'année 2026 sera marquée par une refonte de la planification énergétique territoriale pour la majorité des communes. Monthey Energies SA se positionne comme un partenaire impliqué, force de proposition et relecteur critique, contribuant à la structuration et à la réussite durable des stratégies énergétiques locales.



Témoignage: Valentin Fürst, Chef de service des constructions et du bureau technique, commune de Port-Valais

« La collaboration avec Monthey Energie SA constitue une étape déterminante dans l'engagement de la commune de Port-Valais en faveur d'une politique énergétique et climatique ambitieuse. Ce partenariat permet à la population de bénéficier d'une ligne de conseil en énergie, tout en offrant à la commune l'appui d'un délégué à l'énergie et au développement durable pour l'accompagner dans sa démarche de labellisation « Cité de l'énergie ».

Cette labellisation représente un levier structurant: elle permet d'ancrer durablement la stratégie énergétique communale dans un cadre reconnu, de valoriser les actions déjà entreprises et de planifier de manière cohérente les mesures futures. L'expertise et l'accompagnement fournis par Monthey Energie SA jouent un rôle clé dans cette dynamique et rendent possible une mise en œuvre efficace et coordonnée des objectifs fixés. »



Solutions énergétiques

Le partage d'électricité est courant

L'année 2025 reflète l'essor du solaire et de l'autoconsommation sur notre zone de desserte. À ce jour, 50 communautés d'auto-consommateurs sont en service avec la solution Community (CA), représentant 680 compteurs actifs.

Dans les faits environ 5% de l'ensemble des clients de Monthey Energies SA participent désormais à un modèle de consommation locale et collaborative de l'énergie solaire. Ce chiffre illustre clairement l'engouement croissant pour cette énergie et la volonté des propriétaires comme des locataires de la valoriser au maximum localement.

À travers Community, Monthey Energies SA propose des solutions simples, transparentes et adaptées aux réalités du terrain. L'autoconsommation s'impose désormais comme un levier concret et incontournable du développement solaire photovoltaïque à Monthey.

La mobilité électrique à la portée des copropriétaires et des locataires

L'essor de la mobilité électrique constitue un défi de taille, spécialement pour les habitants de logements collectifs. Monthey Energies SA poursuit son accompagnement des (co-)propriétaires et/ou des régies au travers du déploiement de sa solution adaptative et clef en main "Charg'Immo". Les nouvelles constructions et la rénovation énergétique constituent des opportunités fréquemment saisies par les propriétaires immobiliers pour (pré-)équiper leurs parkings en recharge intelligente.

À la fin de l'année, 270 places de parc sont désormais pré-équipées et prêtes à accueillir une borne de recharge. Parmi celles-ci, 135 places peuvent déjà bénéficier directement de l'énergie solaire des bâtiments grâce à la solution Community (CA), renforçant l'autoconsommation locale et la valorisation de la production photovoltaïque.

Un réseau public davantage visible

Monthey Energies SA a conclu un partenariat avec le réseau Swisscharge pour l'ensemble de ses bornes publiques sur le territoire communal. Cette collaboration permet d'intégrer les infrastructures montheysannes à l'un des plus importants réseaux de recharge en Suisse, offrant ainsi plus de visibilité, d'accessibilité et de simplicité d'utilisation pour les usagers. En Valais, les tarifs sont désormais harmonisés.

Compte tenu des recharges privées et publiques, ce sont près de 400 MWh distribués pour la mobilité électrique, soient 200'000 kilomètres par an. En perspective, Monthey Energies SA s'est dotée d'une planification de développement de l'offre de recharge publique. Dès 2026, 4 à 6 points de charge devraient fleurir chaque année sur le réseau montheysan jusqu'à l'horizon 2035. La mobilité électrique devient réalité.



Interview

Notre nouveau système de facturation

Depuis le 1^{er} janvier 2026, un nouveau mode de facturation est en place. Au cœur de cette évolution, notre responsable de la facturation client, Madame Sunisa Ongarch, nous accueille avec enthousiasme pour témoigner des nouveautés. Sur son écran, les premières données issues du système défilent, révélant en temps réel les habitudes de consommation.

« Nous venons de franchir une étape clé, tout est prêt pour guider nos clients dans cette transition. », souligne-t-elle, consciente de l'importance de ce nouveau tournant pour les clients comme pour les équipes. En toute simplicité, la discussion commence, dévoilant les coulisses d'un nouveau chapitre déjà bien entamé.

Pourquoi Monthey Energies SA a-t-elle modifié son mode de facturation ?

Tout est parti des échanges que nous avons eus avec nos clients. Beaucoup nous disaient vouloir des décomptes d'électricité plus proches de leur consommation réelle. En parallèle, nous avons déjà fait un grand pas en avant avec l'installation progressive des compteurs intelligents. Cette évolution permettra aux clients de mieux visualiser et comprendre leur consommation, et offrira également à nos équipes des décomptes plus précis et plus cohérents avec les données réelles.

Concrètement, qu'est-ce qui change pour la facturation de l'électricité ?

Les clients recevront désormais 4 décomptes trimestriels basés sur leur consommation réelle. Pour les foyers encore équipés de compteurs non intelligents, une lecture manuelle sera effectuée chaque trimestre par nos équipes.

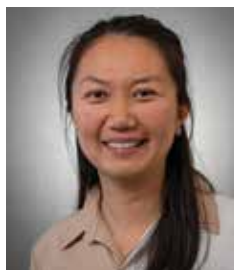
Et pour l'eau, comment se présentera la nouvelle facturation ?

La facturation de l'eau sera désormais séparée de celle de l'électricité. Pour la majorité des clients, elle sera établie une fois en début d'année, dans la même enveloppe que le décompte d'électricité au 31 décembre. Les gros consommateurs d'eau recevront quant à eux quatre factures annuelles, afin de répartir les coûts sur l'année.

Quels ont été les plus grands défis techniques rencontrés ?

Le principal défi a été le changement d'habitudes, tant pour les clients que pour nos équipes. Les acomptes fixes offraient une stabilité, tandis que les nouveaux décomptes, basés sur la consommation réelle, peuvent varier et nécessitent un temps d'adaptation. Pour Monthey Energies SA, le défi majeur a été administratif et organisationnel : passer d'un relevé par secteur à un relevé trimestriel pour toute notre zone de desserte a exigé une coordination renforcée avec les équipes de terrain, de l'administration et de la métrologie.

À l'issue de cet échange, on comprend mieux l'ambition derrière ce changement : offrir aux clients une vision plus précise et moderne de leur consommation. Grâce à ce nouveau mode de facturation et au portail client, Monthey Energies SA franchit une étape importante vers une gestion plus transparente de l'énergie et de l'eau. Une chose est sûre : l'histoire ne fait que commencer !



Sunisa Ongarch
Responsable
administration
et facturation



mon
services t





Anthony
Techniques





Route du Petit-Clos 2
1870 Monthey
T. +41 24 475 76 76
information@monthey-energies.ch

monthey-energies.ch